

## L'OBJET ET LES FINS DE LA PHONOSTYLISTIQUE

Irina G. Torsuyeva-Leontyeva

Translator's Department  
Maurice Thorez Moscow State Institute of Foreign Languages  
Moscow, USSR 119034

### ABSTRACT

The paper discusses the status of the phonostylistics, its reference to stylistics and other linguistic sciences, the purpose of phonostylistic studies; it also discusses the problem of phonostylistic units as secondary from the point of view of their reference to language units.

La phonostylistique est une science en formation, son statut est encore indéterminé, ses limites sont assez vagues. Ainsi, paraît-il nécessaire de préciser ses rapports avec la stylistique, sa place dans la phonétique; de mettre au clair ses catégories, ses fonctions, son objet d'étude, ses unités et ses méthodes de recherches.

D'après I. Fónagy la phonostylistique a pour origine les travaux de J. Laziczius, qui distinguait les variantes combinatoires, les variantes libres non expressives, les variantes libres expressives. La phonostylistique procède d'une part de l'étude des fonctions de la langue (Bühler, Troubetzkoy, Martinet, Jakobson, Riffaterre, Léon), d'autre part des

données empiriques (souvent subjectives) et des descriptions impressionnistes. Quant aux travaux stylistiques, les descriptions des formes sonores ne sont pas justifiées par l'analyse phonétique expérimentale.

Il existe actuellement plusieurs définitions de la phonostylistique vue sous l'angle de ses tâches [1,2,3,4] qu'on peut regrouper de la manière suivantes: 1) la phonostylistique étudie la valeur symbolique des unités minimales de la langue; 2) elle révèle un système d'unités phonostylistiques aussi rigoureux que celui de phonèmes; 3) elle fait ressortir les valeurs potentielles de la matière sonore du message; 4) elle décrit les traits phonétiques dont l'emploi crée un effet stylistique; 5) elle étudie les variantes de discours (classes sociales, sexes, groupes d'âges et professionnels, situations de discours, etc.); 6) elle cherche à établir les règles d'encodage supplémentaire du message.

La liste de ces tâches est assez vaste, aussi pourrait-on la restreindre, compte tenu de l'existence de la dialectologie, de la sociolinguistique, de la psycholinguistique, de la phonosémantique,

dont l'objet d'étude s'avère plus ou moins clair. Ainsi, la tâche N 1 se rapporterait à la phonosémantique (étude du symbolisme phonétique), tandis que la tâche N 5 relèverait de la dialectologie, de la psycholinguistique et de la sociolinguistique.

Les quatre tâches restantes doivent être analysées en partant de la définition de l'objet de la phonostylistique. Cette dernière étudie les caractéristiques acoustiques du texte (message) d'où sa parenté avec la phonétique. A notre avis l'objet de l'étude purement phonostylistique peut être conçu comme le choix conscient de variantes libres des unités sonores du message. La description de ces variantes relève de la dialectologie, de la sociolinguistique, de la psycholinguistique, etc., tandis que leur étude stylistique est le propre de la phonostylistique.

Les quatre tâches qui restent se divisent ainsi en deux groupes: 1) les tâches phonostylistiques; 2) les tâches à dominante stylistique (stylistico-phonétique).

Le premier groupe vise à dégager un système d'unités (phonostylèmes, d'après P. Léon) différent de celui du code phonologique (éléments segmentaux et suprasegmentaux). Par exemple, les modèles d'expression des états émotionnels; les caractéristiques acoustiques de différents types du discours (dialogue spontané, conférence, discours politique, etc.); les paramètres des registres stylistiques (niveau moyen, familier, re-

cherché) (voir la tâche N 2).

Les tâches du deuxième groupe sont de préférence stylistique. C'est-à-dire elle visent non pas l'établissement des modèles, mais le dépouillement des contrastes phonétiques qui provoquent l'effet stylistique.

On sait que les définitions du style sont variées et contradictoires. Le style est conçu comme un choix ou bien comme un écart de la norme. Le choix se base sur la compétence linguistique et exige la connaissance des modèles, des paramètres de la norme considérée comme un étalon, un standard. Mais il est clair qu'il existe plusieurs types du discours chacun ayant sa propre norme. L'effet stylistique est également possible dans les limites de ces normes, d'où l'extrême importance de la notion du contraste.

L'étude de la distribution des contrastes phonétiques dans le message permet de révéler un encodage supplémentaire, les sèmes-clés et les sèmes potentielles.

Il s'en suit que la créativité stylistique n'est qu'une activité linguistique secondaire, qui organise le message afin d'exercer une influence sur le destinataire. On présuppose que ce dernier connaîtrait les variantes segmentales et suprasegmentales, propres aux sociolectes, jargons professionnels, patois, registres de la langue et à différents types du discours.

Dans ce cas les modèles de description (voir la tâche N 2 du premier groupe) concernent les variantes et non

pas les unités. Il en découle une définition des unités phonostylistiques différente: celles-ci représentent des combinaisons de variantes libres des unités phonologiques (segmentales et suprasegmentales). Elles s'avèrent donc être des unités secondaires, le résultat de l'activité linguistique secondaire.

J.Laziczius distinguait parmi les variantes libres les variantes expressives et non expressives. Cette conception s'accordait avec la théorie stylistique des années 30 (Ch.Bally en particulier) qui étudiait les faits d'expression du langage organisés du point de vue de leur contenu affectif. Si l'on reconnaît le caractère secondaire des faits phonostylistiques, il est inutile de distinguer les variantes expressives et non expressives, car une variante non expressive peut acquérir de la valeur stylistique dans un contexte. Le but de l'analyse phonostylistique est donc de révéler les valeurs potentielles des variantes libres. Dans ce cas la notion du contexte devient particulièrement importante.

L'intérêt pour la phonostylistique est justifié par la nécessité d'élaborer et d'approfondir le problème du contenu de la forme, ce qui est important notamment pour la traduction, la composition des textes publicitaires, des discours politiques, etc.

#### Références

1. P.R. Léon. Essais de phonostylistique. Montréal, Paris, Bruxelles. Didier, 1971.
2. I.Fónagy. Le statut de la phonostylistique. *Phonética*, 34, I-I8, 1977.
3. F.Carton. Introduction à la phonétique du français. Paris. Bordas, 1974.
4. C.L.Van den Berghe. La phonostylistique du français. The Hague, Paris. Mouton, 1976.